

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3539 - MERCREDI 24 JUILLET 2019

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Ultimes réglages avant la grande annonce

En pourparlers le 22 juillet dans la périphérie est de Kinshasa, les leaders de deux regroupements qui forment la coalition au pouvoir ont cherché à vider leurs divergences sur la composition du gouvernement rendant imminente sa publication annoncée après l'élection du bureau définitif du Sénat prévue pour le samedi 27 juillet.

Les négociations porteraient actuellement sur l'attribution des responsabilités, un travail accompli à plus ou moins 95%, dit-on. Quant à la répartition des postes ministériels, le FCC et le Cach auront respectivement quarante-deux et vingt-trois portefeuilles dans un gouvernement qui comptera soixante-cinq membres. [Page 2](#)



Joseph Kabila et Félix Tshisekedi lors de leur dernière rencontre à la cité de l'Union africaine

BENI-BUTEMBO/NORD-KIVU

Dr Mukwege appelle la population à s'approprier la lutte contre Ebola



Dr Denis Mukwege, symbole de la lutte contre les violences sexuelles

Dans un récent message adressé aux habitants de deux villes du Nord-Kivu, le médecin directeur de l'hôpital général de référence de Panzi et Prix Nobel de la paix 2018 rappelle que la maladie d'Ebola existe et que l'on doit cesser de croire qu'il s'agit d'une fausse épidémie. Dr Mukwege les exhorte à s'approprier la lutte contre Ebola, à ne pas s'isoler et à ne pas s'attaquer aux centres de traitement.

Aux leaders sociaux et religieux, il voudrait les voir jouer les premiers rôles dans la dynamique de lutte ainsi enclenchée en s'appropriant notamment la campagne de sensibilisation en cours d'exécution. [Page 3](#)

LUTTE CONTRE EBOLA

L'UA prête à déployer les experts d'Avohc en RDC

Depuis la déclaration par l'OMS faisant d'Ebola une urgence de santé publique de portée internationale, le monde se réveille pour actionner tous les mécanismes de riposte en vue de venir à bout de cette maladie dont le nombre de décès est de mille sept cent quarante-trois à la date du lundi

22 juillet. Dans le souci de renforcer des activités de lutte contre cette épidémie, l'Union africaine (UA) prévoit de déployer davantage les membres du Corps volontaire africain de santé (Avohc) dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri où l'épidémie a été déclarée. [Page 5](#)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La première promotion de la faculté d'ingénieurs « ULC-Icam » débute en septembre



Une vue de l'université Loyola du Congo

L'Institut catholique d'arts et métiers (Icam), école d'ingénieur généraliste, créée à Lille en France, en 1898, et l'université Loyola du Congo avaient officialisé, en novembre dernier, la création d'une entité qui aura pour nom « Faculté d'Engineering ULC-Icam » et qui formera, sur le campus de Kimwenza, des techniciens et ingénieurs. Cette formation, explique-t-on, s'inscrit dans la ligne des formations Icam, et tout spécialement celle du nouveau « Parcours Ouvert », axé sur des pédagogies innovantes, soutenues par le digital et les expérimentations, en Fab Lab notamment. [Page 4](#)

ÉDITORIAL

Leurre

L'aggravation continue des tensions en Mer d'Oman et dans le golfe Persique confirme ce que nous ne cessons d'écrire ici même depuis des mois : à savoir que la guerre de moins en moins feutrée que se livrent les Etats-Unis et l'Iran a de fortes chances de déboucher sur une guerre ouverte qui changera la donne mondiale. Elle témoigne surtout de l'incapacité des grandes puissances de ce temps à anticiper les effets inévitables des actions qu'elles entreprennent pour asseoir leur pouvoir, faire triompher leurs intérêts, affaiblir leurs adversaires, bref accroître leur influence dans la gouvernance planétaire. Pour dire les choses de façon encore plus claire, elle démontre de façon accablante que la paix est plus que jamais un leurre que l'humanité risque fort de payer au prix fort si la raison ne l'emporte pas très vite sur la déraison.

Si les pays comme le nôtre ne peuvent rien faire pour empêcher le pire de se produire à plus ou moins brève échéance, ils ont la capacité d'en anticiper pour eux-mêmes les conséquences. La multiplication des dérapages dans la zone très stratégique que constitue le Détroit d'Ormuz avec les incidents militaires et les saisies de pétroliers qui ont marqué ces derniers jours montre, en effet, qu'à tout instant la tension entre l'Iran, les Etats-Unis et leurs alliés peut déboucher sur la fermeture au moins temporaire de cette voie navale par où transite près d'un tiers des hydrocarbures produits dans le monde. Avec toutes les conséquences que cela aura sur le commerce mondial, sur l'économie planétaire.

Dans le contexte de guerre froide, voire même chaude, qui se confirme de jour en jour, il est évident que le golfe de Guinée en général et plus précisément cette partie de ce même golfe où nous vivons, nous Congolais, Angolais, Equato-Guinéens, Gabonais, Camerounais, Tchadiens, a toutes les chances de devenir l'espace où sera produit puis envoyé vers les pays riches de l'hémisphère nord le pétrole et le gaz sans lesquels leurs économies s'effondreraient. Un mouvement planétaire qui aura des conséquences très positives pour nos économies, mais qui génèrera aussi une rivalité entre les Etats-Unis, l'Europe, l'Inde, la Chine, le Japon qu'il convient d'anticiper dès à présent.

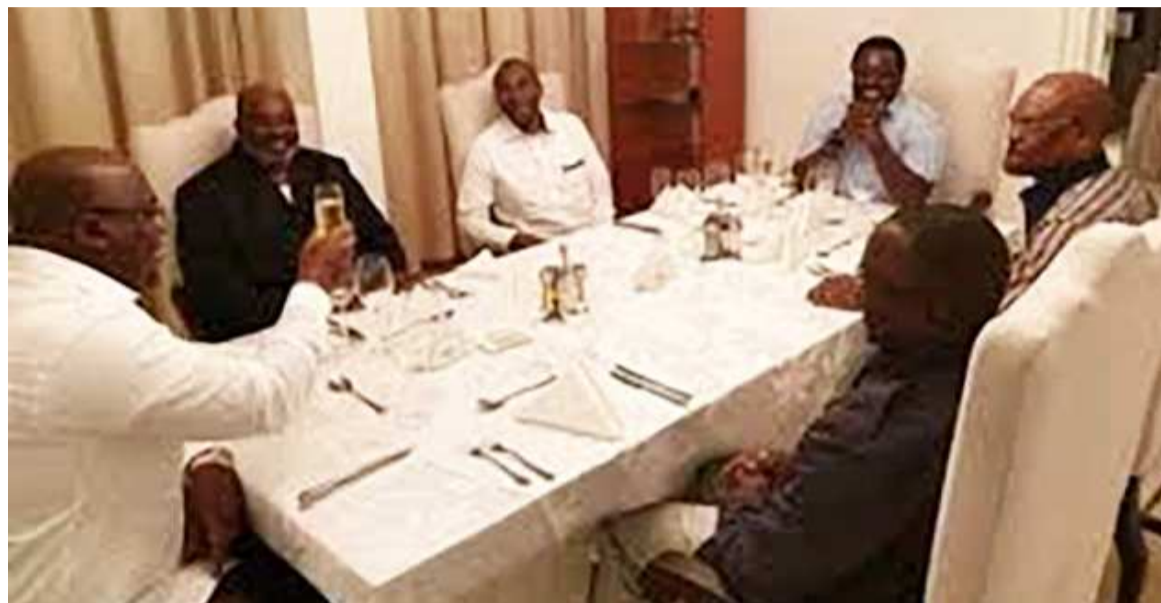
Le temps n'est-il donc pas venu pour les dirigeants de l'Afrique centrale de se concerter afin d'anticiper le basculement historique qui se précise jour en jour ?

Le Courier de Kinshasa

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Ultime tête-à-tête entre Félix Tshisekedi et Joseph Kabila

En pourparlers le 22 juillet à Nsele, les leaders de deux regroupements qui forment l'actuelle coalition au pouvoir ont cherché à vider leurs divergences sur la composition du gouvernement rendant ainsi imminente sa publication annoncée après l'élection du bureau définitif du Sénat prévue pour le 27 juillet.



Félix Tshisekedi et Joseph Kabila entourés de leurs proches collaborateurs, le 22 juillet, à Nsele

La publication du gouvernement pourrait intervenir dans les prochains jours, précisément après l'élection du bureau définitif du Sénat fixée au 27 juillet. Des indiscretions font d'ailleurs état des dernières tractations de coulisses qu'auraient entamées, en ce début de semaine, les leaders de deux regroupements, Front commun pour le Congo (FCC) et Cap pour le changement (Cach) qui forment l'actuelle majorité au pouvoir. En effet, Joseph Kabila et Félix Tshisekedi se sont entretenus le 22 juillet dans la périphérie est de Kinshasa à Nsele, pour tenter de vider leurs dernières divergences au sujet du gouvernement. Félix Tshisekedi était assisté, au cours de cette rencontre, de son conseiller en matière de sécurité, François Beya. Son interlocuteur Joseph Kabila s'est fait accompagner de ses trois proches collaborateurs, en

l'occurrence Néhémie Mwilanya, Antoine Ghonda et Dieudonné Kazadi Nyembwe. Le Premier ministre, Ilunga Ilunkamba, a également pris part à cette réunion, apprend-on.

Si rien n'a filtré de cette rencontre, il y a lieu cependant de relever l'ambiance bon enfant qui l'a caractérisée, preuve que les deux parties sont finalement parvenues à un compromis qui scelle le projet de mise en place du gouvernement, annoncée pour imminente. Sur une photo qui fait le buzz sur la toile, les participants trinquent certainement pour savourer l'aboutissement de leurs discussions qui ont pris plus de temps que prévu. En effet, plus de six mois après sa prise des fonctions, le cinquième président de l'histoire de la République n'a toujours pas de gouvernement. D'après le secrétaire général de l'Union pour la nation congo-

laise, Baudouin Mayo Mambembe, un des représentants du Cach aux discussions qui s'est confié à la presse, les négociations porteraient actuellement sur l'attribution des responsabilités à chaque partie prenante, un travail accompli à plus ou moins 95%. « Il reste à finaliser pour que chaque camp remette la liste de ses membres choisis pour faire partie du gouvernement de la République », a-t-il déclaré. Concernant la répartition des postes ministériels, a-t-il dit, un modus vivendi a été trouvé entre le FCC et le Cach qui auront respectivement quarante-deux et vingt-trois portefeuilles. Ce qui fait que la taille du gouvernement fixée à soixante-cinq membres n'a pas été changée. C'est, dit-on, le prix à payer pour minimiser les frustrations et sauvegarder la cohésion nationale.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Des jeunes journalistes sensibilisés au respect des règles du métier

L'initiative de l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) s'inscrit dans le cadre d'un projet intitulé « Défendre la liberté de presse durant le cycle électoral en RDC », qui bénéficie de l'appui de la Fondation nationale pour la démocratie (NED).

Une trentaine des journalistes de Kinshasa a participé, le 22 juillet, à une journée déontologique organisée par l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa). Cette activité rentre dans le cadre des manifestations commémoratives de la Journée nationale de la presse célébrée chaque 22 juillet.

Plusieurs sujets relatifs à la presse ont été abordés lors de cette activité. Au début de la journée, la chargée d'administration et trésorerie au sein de cette organisation, Nancy Zombo, a noté à l'attention des participants que cette journée déontologique s'inscrivait dans le cadre du projet « Défendre la liberté de presse durant le cycle électoral en RDC », qui bénéficie de l'appui de la Fondation nationale pour la démocratie (NED).

Dans la communication faite par Scott Mayemba Bila, chargé des programmes à Journaliste en danger (JED), il a été question du respect de l'éthique et de la déontologie journalistiques pour la consolidation des acquis de l'Etat de droit. Pour ce paneliste, cette journée déontologique est tombée à point nommé, étant donné qu'elle coïncidait avec la célébration de la journée nationale de la presse en RDC. « La presse congolaise est appelée à jouer son rôle de chien de garde de la démocratie, c'est-à-dire d'œuvrer pour la consolidation des acquis de l'Etat de droit », a noté Scott Mayemba.



Se protéger en respectant le Code d'éthique et de déontologie

Les organisations professionnelles de défense de la liberté de presse ont été accusées de n'avoir rien fait pour contenir les dérapages des journalistes pendant cette période. C'est ce qui a donné tout son sens à cette journée déontologique organisée par Olpa à l'intention de jeunes journalistes. Les journalistes, a-t-il été noté, doivent se protéger en respectant le Code d'éthique et de déontologie. « Cela signifie concrètement qu'en observant scrupuleusement les règles éthiques et déontologiques, le journaliste se met à l'abri et est donc moins en danger pour au moins 60 % de risque d'attaques. Et les 40% autres sont constitués des cas d'abus de pouvoir, de la

corruption de la justice ou plus généralement aussi de la malchance... Quand le journaliste se trouve au mauvais endroit au mauvais moment », a fait observer l'orateur. A l'en croire, il est vrai que les journalistes ont des droits mais la présence de ces droits ne signifie pas absence du droit. « Beaucoup des journalistes semblent ignorer qu'il y a des limites à la liberté d'expression qui ont été mises en place pour éviter de jeter de l'huile sur le feu », a-t-il conclu.

Les réseaux sociaux ne sont pas une zone de non droit

L'orateur a également déploré que certains journalistes congolais soient devenus des agents de marketing des acteurs politiques. « D'autres se plaisent à publier des fake news. Ils utilisent ces fake news comme une arme pour

La salle, lors de cette activité Olpa taper allègrement sur les autres, en racontant n'importe quoi. Les réseaux sociaux ne sont pourtant pas une zone de non droit. Etre libre de s'exprimer ne signifie pas que l'on peut dire tout et n'importe quoi », a-t-il dit.

A l'en croire, contrairement à tous ceux qui publient sur les réseaux sociaux, les journalistes professionnels, ceux qui maîtrisent parfaitement les règles d'arts contenus dans le Code d'éthique et du journaliste congolais, ont pour mission d'éclairer toutes les zones d'ombres en livrant à la population une information objective et vraie. « Un journaliste digne de ce nom, ne doit pas écrire ou rédiger son texte comme s'il parlait à un ami, sans toujours réaliser les éventuelles conséquences que peut entraîner la publication des propos tenus », a-t-il conseillé.

La liberté d'expression n'est pas absolue

Pour Scott Mayemba, elle comporte la liberté d'expression n'est pas absolue car elle comporte également des restrictions. « Il est même important de nuancer ses propos, en faisant preuve de prudence et de modération dans ses écrits et propos diffusés à la télévision ou sur le web. Il s'agit ici de l'identité professionnelle des journalistes », a-t-il insisté, en notant que le journalisme ne devrait pas être considéré comme un engagement au service des hommes et tendances politiques ou des animateurs des institutions politiques, judiciaires, économiques et ou financières.

Notant que la liberté d'opinion du journaliste doit s'exercer dans le respect du droit du public à l'information, l'orateur a indiqué que le métier du journaliste n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort. « En un mot comme en mille, tous ces devoirs du journaliste dans l'exercice de son métier peuvent être regroupés dans cinq catégories d'obligation, dont l'obligation de vérité ; obligation de responsabilité ; obligation d'indépendance ; obligation de respecter la vie humaine et l'obligation de solidarité », a indiqué le chargé des programmes à JED, appelant tout journaliste digne de ce nom de se faire le devoir d'observer strictement les principes énoncés dans le Code éthique et déontologique.

Lucien Dianzenza

BENI-BUTEMBO/NORD-KIVU

Dr Denis Mukwege appelle la population à s'approprier la lutte contre Ebola

Dans un récent message aux habitants de deux villes, le médecin directeur de l'hôpital général de référence de Panzi et Prix Nobel de la paix 2018 rappelle que la maladie d'Ebola existe et que l'on doit cesser de croire qu'il s'agit d'une fausse épidémie.

Déclarée « urgence sanitaire mondiale » après qu'un cas a atteint la ville de Goma au Nord-Kivu, l'épidémie d'Ebola continue à faire des ravages dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri nonobstant les efforts d'éradication entrepris par le gouvernement et ses différents partenaires. C'est aux fins de sensibiliser ses compatriotes au danger de cette maladie dont la propagation peut mettre en péril toute la région des Grands lacs que le prix Nobel 2018 leur a livré, depuis l'étranger, un message de réconfort et de compassion.

Le message a été relayé aux habitants de Beni, de Butembo et des environs avec, à la clé, une exhortation à mutualiser les ef-



forts en vue de contenir l'épidémie. « En tant que médecin, je vous dis qu'Ebola n'est pas une fausse épidémie, elle est réelle et mérite notre attention à tous ainsi qu'un combat très engagé pour y mettre fin. Refuser de le considérer comme danger, c'est lui ouvrir la porte pour

nous décimer dans l'isolement », a lancé Dr Denis Mukwege qui, par la même occasion, invite la population congolaise à s'approprier la lutte contre Ebola. « Nous devons éviter de nous enfermer sur nous mêmes, nous devons briser cette isolation pour engager ensemble

Dr Denis Mukwege à droite les autres combats, la paix, dans notre région. En nous dénant cette épidémie, nous risquons d'aider le plan macabre de ceux qui veulent nous faire disparaître. Unissons nous, soutenons nous, préservons nos centres de traitement, nos médecins, nos infirmiers, re-

fusions leur destruction car nous en aurons encore besoin après... Ne rejetons pas les médicaments ou toute mesure préventive », indique-t-il. Tous, enfants, jeunes et vieux, sont appelés à s'engager dans la lutte contre Ebola. Dr Mukwege les exhorte « à ne pas s'isoler, à ne pas s'attaquer aux centres de santé transformés en centres de traitements d'Ebola » car, dit-il, on en aura encore besoin après la fin de cette épidémie.

Quant aux leaders sociaux et religieux, pasteurs, chefs d'Églises, société civile, etc, le médecin directeur de l'hôpital général de référence de Panzi voudrait les voir jouer les premiers rôles dans cette dynamique de lutte en s'appropriant notamment la campagne de sensibilisation en cours d'exécution. « C'est vous qui conduirez le Congo de demain, c'est pourquoi chacun de vous est important », leur a-t-il dit.

Alain Diasso

DÉPÔT DE LA CANDIDATURE DE BAHATI

L'honorable Masumbuko dénonce « la barbarie policière »

Témoignage oculaire de l'interpellation de certains militants de sa plate-forme politique, l'AFDC-A, cette élue de Lukunga s'est investie en vue d'obtenir leur libération et a profité de cette occasion pour sensibiliser les policiers à leur mission qui est de protéger la population et ses biens. Elle a également appelé les sénateurs à faire confiance à l'autorité morale de l'AFDC-A, en lui accordant leur voix pour la présidence du Sénat.

Dans sa réaction du 22 juillet, la députée a noté que de nombreux militants de l'Alliance des forces démocratiques du Congo et Alliés (AFDC-A) s'étaient rassemblés, le même jour, devant le Palais du peuple, pour accompagner l'autorité morale de ce regroupement politique, le sénateur Modeste Bahati Lukwebo, à déposer sa candidature à la présidence du Sénat. L'honorable Solange Masumbuko s'est dite, par ailleurs, surprise de voir les éléments de la police « se livrer inutilement à des méthodes ré-



La députée Solange Masumbuko

pressives contre ces militants pacifiques et non violents, les brutalisant avec toute violence, allant jusqu'à mettre la main sur certains d'entre

eux pour les acheminer à des destinations non connues». A l'en croire, les services de l'AFDC-A ont identifié au total sept militants interpellés

dans ces conditions décriées.

Un témoin oculaire

Témoignage de ce qu'elle a qualifié de « barbarie policière », l'honorable Solange Masumbuko dit condamner, avec la dernière énergie, « ce genre de pratiques archaïques », « Je suis étonnée de constater que la police n'arrive toujours pas à comprendre que nous sommes déjà dans un État de droit. Cela signifie, suivant la vision chère au président de la République, liberté d'opinion, liberté d'expression, liberté de circulation, etc. », a souligné cette élue de Lukunga.

Fidèle à l'autorité morale de sa plate-forme politique, Modeste Bahati Lukwebo, l'honorable Solange Masumbuko s'est dite offusquée du fait que la police s'arroge arbitrairement un tel pouvoir et s'est vue dans l'obligation de sillonner tous les postes de police environnants, à commencer par celui de

Saïo, pour terminer par celui du Camp Lufungula, afin d'exiger la libération sans condition des militants de l'AFDC-A/Lukunga venus nombreux au Palais du peuple.

De leur côté, ces militants de l'AFDC-A se sont dits touchés par ce geste d'attention et de vigilance de leur élue qu'ils ont remerciée pour avoir obtenu leur libération, en plus de toutes les actions qu'elle mène chaque jour au bénéfice de ses électeurs et de la population de Lukunga tout entière.

Profitant de cette occasion, l'honorable Solange Masumbuko a conscientisé les policiers et leur a rappelé leur mission de protéger la population et ses biens. Aussi cette élue membre de l'AFDC-A a appelé les sénateurs à faire le bon choix lors du vote prévue pour le 27 juillet, en donnant leur voix à Modeste Bahati pour le bien du peuple congolais.

Lucien Dianzenza

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La première promotion de la faculté d'ingénieurs « ULC-Icam » débute en septembre

L'école d'ingénieurs est le fruit d'un partenariat entre l'Institut catholique d'arts et métiers (Icam) de France et l'université Loyola du Congo (ULC). La formation va se dérouler sur le campus de Kimwenza de l'ULC à Kinshasa, où cinq cents étudiants sont attendus à terme.

L'Icam, école d'ingénieur généraliste, créée à Lille en France, en 1898, et l'université Loyola du Congo avaient officialisé, en novembre dernier, la création d'une entité qui aura pour nom « Faculté d'Engineering ULC-Icam » et qui formera sur le campus de Kimwenza des techniciens et ingénieurs. La formation des ingénieurs durera 6 ans dont 4 ans de tronc commun et 2 ans de Master, avec une option entrepreneuriat pour la moitié de la promotion. Cette formation, expliquent ses initiateurs, s'inscrit totalement dans la ligne des formations Icam, et tout spécialement celle du nouveau « Parcours Ouvert », axé sur des pédagogies innovantes, soutenues par le digital et les expérimentations, en Fab Lab notamment. « L'objectif étant, à moyen terme et si les conditions locales le per-



Une vue de l'université Loyola du Congo

mettent, d'intégrer ce site dans la dynamique globale du Parcours Ouvert, qui prévoit des échanges internationaux d'étudiants entre campus Icam, d'un à deux ans », fait-on savoir. La faculté d'Engineering ULC-Icam constitue actuellement son équipe pédagogique afin de préparer la rentrée 2019. Le père Romain Kazadi sj., ingénieur Icam, jésuite et Congolais dirigera cette faculté tandis que Louis de Montety, directeur du pôle formation professionnelle de l'Icam et ancien directeur du site de Toulouse, a été nommé conseiller auprès du directeur, en lien fort avec le président de

l'ULC, le père Ferdinand Muhi-girwa. L'Icam, indique-t-on, investit sur le continent africain depuis 1998 et, via des partenariats fructueux avec les universités jésuites locales, il a pu mettre en œuvre deux sites à Pointe-Noire (Congo) et Douala (Cameroun), qui accueillent aujourd'hui près de quatre cent quatre-vingts étudiants chaque année, dans des bâtiments dédiés, équipés des technologies nécessaires au « campus numérique » et dotés d'une résidence confortable pour les étudiants, à l'image de tous les autres campus Icam. La construction de locaux si-

milaires est également prévue à Kinshasa. Pour ce faire, une levée de fonds est en cours afin de financer ce projet, estimé à 3 millions d'euros dont 2,5 millions pour les bâtiments.

Le choix de l'Afrique centrale

Selon l'Icam, les pays d'Afrique possèdent un fort potentiel de développement avec, de surcroît, des particularités naturelles stratégiques (minerais, forêts, énergie hydroélectrique, pétrole, agro-industrie...) qui favorisent l'implantation de grandes entreprises, recruteurs privilégiés des étudiants. « Même si La RDC a connu une

instabilité politique, l'organisation d'élections en fin d'année 2018 devrait permettre le début d'une période plus stable. L'Icam s'appuie sur un partenaire bien implanté en RDC, la Compagnie de Jésus, qui a traversé les décennies dans le pays et a su s'y implanter de manière pérenne », dit-on.

Par ailleurs, explique-t-on, les conditions climatiques d'Afrique centrale sont aussi une formidable opportunité pour des projets de recherche sur les questions environnementales. En outre, poursuit-on, des initiatives très inspirantes peuvent y être menées, comme celle de l'un des chercheurs de l'Icam, à l'institut Ucac-Icam de Douala, qui réalise une thèse sur la valorisation énergétique des déchets agroalimentaires. L'Icam, précise-t-on, est également à l'initiative de la création du réseau IAJES (International Association of Jesuit Engineering Schools), qui fédère les établissements d'enseignement supérieur jésuites à travers le monde, notamment autour de la question de « l'écologie intégrale » défendue par le pape François.

Patrick Ndungidi

PLANIFICATION FAMILIALE

Les médias invités à impliquer le gouvernement dans la mobilisation des fonds

«Le plaidoyer médiatique sur la planification familiale» est le thème de l'atelier organisé récemment à Kinshasa par Advancy Family Planning (AFP) et Tulane University dans l'objectif d'inviter les professionnels des médias à militer en faveur de cette planification pour inciter le gouvernement à mobiliser plus de fonds possibles.

Au cours de l'atelier auquel ont pris part les journalistes, les acteurs de la société civile et quelques directions du ministère de la Santé sans oublier les partenaires, les participants ont été éduqués sur l'approche SMART de l'AFP et ses accomplissements en RDC. Ils ont également affiné leurs compétences en communication pour le plaidoyer et l'engagement des médias. Comprenant neuf étapes, l'approche SMART de plaidoyer a pour finalité d'aider les journalistes à définir l'objectif SMART qui signifie spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporellement défini ; examiner le contexte, opportunités et défis ; connaître le décideur et définir la bonne requête ainsi que le porteur du



Des participants à l'atelier

message.

Le responsable de l'ONG Tulane University, Arsène Binanga, a souligné l'importance de l'implication des médias dans la mobilisation des fonds pour répondre aux besoins de la planification familiale. « Nous pensons que l'implication des médias est nécessaire pour montrer pourquoi c'est important pour le gouvernement, les décideurs et le secteur privé en général qu'eux aussi peuvent

contribuer aux efforts pour amener le pays à l'émergence. Car la question du développement implique la priorisation de la planification familiale », indique-t-il tout en reconnaissant qu'aucun pays qui se dit émergent ne l'a été sans mettre la planification au centre de ses préoccupations. « Nous voulons, à travers les médias, nous faire accorder ce que nous n'avons pas encore obtenu. C'est vrai que le pays a pris

beaucoup d'engagements pour faire de la planification familiale une priorité. Des fonds ont été même décaissés mais ça ne suffit pas », a-t-il plaidé.

Il est vrai que des fonds ont été alloués par des partenaires pour soutenir les activités de planification familiale mais, face aux besoins, ces fonds se sont avérés insuffisants comme l'a souligné le Dr Arsène Binanga : « Le gap est encore là par rapport à l'évaluation des services ou

besoins, voici deux ou quatre ans. La couverture en service de planification familiale n'est pas totale sur l'ensemble du territoire national. Là où le service est présent, beaucoup de progrès sont enregistrés et la couverture a augmenté ». Le responsable de Tulane university a, par ailleurs, reconnu qu'il y a deux ans, après l'évaluation du plan stratégique, le gap était évalué à plus de deux cent cinquante milliards de dollars. Une part importante de ce gap de financement était affectée à l'achat de contraceptifs, soit soixante-dix-huit millions de dollars. Il y a actuellement une grande mobilisation de financement de la Banque mondiale avec trente millions de dollars pour l'achat des contraceptifs. « Ce qui a réduit sensiblement les besoins en progestatif. Aux côtés de la Banque mondiale se trouvent d'autres partenaires qui ont proposé des lignes de crédit aussi bien pour l'achat des contraceptifs que d'autres services », explique-t-il.

Blandine Lusimana

LUTTE CONTRE EBOLA

L'UA déploie bientôt les experts d'Avohc

Depuis la déclaration par l'OMS d'Ebola en RDC comme une urgence de santé publique de portée internationale, le monde se réveille pour actionner tous les mécanismes de riposte pour venir à bout de cette maladie dont le nombre de décès s'élève actuellement à mille sept cent quarante-trois.

Dans le souci de renforcer des activités de lutte contre cette dixième épidémie qui n'a fait que trop durer, l'Union africaine (UA) entend déployer davantage de membres du Corps volontaire africain de santé (Avohc) dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri où cette épidémie a été déclarée.

Selon un communiqué de cette institution africaine, le directeur des centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) de l'Union africaine, le Dr John Nkengasong, a souligné aux médias (observateurs) que son organisation réactiverait Avohc et le déploierait non seulement en RDC mais aussi dans d'autres pays de la



Le renforcement de la riposte contre Ebola s'impose

région.

À en croire le Dr John Nkengasong, la décision d'augmenter le nombre des volontaires est une réponse à la décision prise par l'OMS de déclarer Ebola en RDC comme une urgence de santé publique de por-

tée internationale. « Il s'agit d'une déclaration qui est émise lorsqu'un événement est extraordinaire, grave et peut potentiellement dépasser le pays où il se trouve et avoir un effet régional ou international du point de vue

de la santé publique. C'est une déclaration importante car elle change la manière dont le CDC d'Afrique aidera la RDC à faire face à cette épidémie », explique-t-il tout en insistant que l'UA travaillera en étroite collaboration avec

le gouvernement congolais. « Nous travaillerons en étroite collaboration avec le gouvernement de la RDC pour mieux coordonner nos efforts avec d'autres partenaires comme l'OMS », a-t-il indiqué.

Parmi les autres plans visant à renforcer la réponse figurent l'achat de fournitures d'équipements et de fournitures supplémentaires, le renforcement de la surveillance transfrontalière et des systèmes de laboratoire ainsi qu'une nouvelle approche en matière de communication des risques et de sensibilisation au niveau communautaire.

Notons que le CDC d'Afrique soutient les efforts de réponse en RDC depuis août 2018 et compte déjà quarante et un experts déployés sur le terrain, dont certains sont membres d'AVohc qui est un groupe de volontaires qui a été déployé en Afrique de l'ouest pour faire face à l'épidémie d'Ebola survenue de 2014 à 2015.

B.L

SITUATION DES MIGRANTS EN LIBYE

Le HCR et l'OIM exhortent les Etats à renforcer leur coopération

Soucieuse de la situation des réfugiés et migrants en Libye et en méditerranée, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont fait, le 22 juillet, une déclaration conjointe appelant les gouvernements à renforcer leur coopération afin de prévenir de nouvelles pertes de vies humaines.

« *Le statu quo de la situation des migrants en Libye ne peut pas continuer ... Et, on ne devrait pas continuer à renvoyer les personnes secourus en méditerranée vers la Libye et de ne pas criminaliser les ONG qui viennent à leur secours en mer* », ont déclaré le HCR et l'OIM.

Selon le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, leur réaction fait suite à une réunion de haut niveau qui a été organisée, le 22 juillet à Paris, pour mettre sur pied une meilleure politique capable d'aider les migrants. Cette rencontre avec les Etats européens a connu la participation active de plusieurs ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères des Etats membres de l'Union européenne (UE).

Reconnaissant que la situation en Libye constituait une crise humanitaire, le représentant de l'OIM a, de son côté, signifié que la violence survenue ces dernières semaines à Tripoli a rendu la situation plus désespérée que jamais. Pour ce faire, il faut agir tous sur la nécessité de faire cesser la détention arbitraire des réfugiés et des migrants en Libye.

« *Un processus de libération ordonnée doit être mis en œuvre pour les personnes détenues dans les centres de détention et les transférer vers des zones urbaines ou vers des centres ouverts. Cela leur permettra de bénéficier d'une liberté raisonnable de mouvement, d'un hébergement, d'une assistance et d'une protection contre les violences et les abus* », a-t-il ajouté, avant d'indiquer que les hauts-responsables onusiens estiment que les agences humanitaires devront pouvoir assurer un suivi indépendant de ces personnes avec un accès régulier et sans entrave auprès d'elles. « *Compte tenu des risques d'abus, de mauvais traitements ou de décès, personne ne devrait être renvoyé dans un centre de détention en Libye après avoir été intercepté ou secouru en mer* », ont-ils souligné.

Reconnaître le rôle que jouent les ONG

Pour le HCR et l'OIM, il est temps que les Etats reconnaissent le rôle crucial joué par les ONG car, les ONG ne devraient pas être criminalisées ni stigmatisées pour avoir sauvé des vies en mer. « *Les navires de commerce, sur lesquels on compte de plus en plus pour mener des opérations de sauvetage, ne doivent pas être poussés à transférer les personnes secourues auprès des garde-côtes libyens, ni à les faire débarquer en Libye. Ce pays devient un pays qui est dépourvu de ports sûrs* », ont-ils conclu.

Rock Ngassakys

GRANDE-BRETAGNE

Boris Johnson succède à Theresa May

Boris Johnson a été élu largement à la tête du parti conservateur. Il sera donc le prochain Premier ministre de la Grande-Bretagne en remplacement de Theresa May.



Surnommé «BoJo», Boris Johnson a été élu largement à la tête du parti conservateur britannique. Il devient automatiquement chef du gouvernement. Il souhaite que le Brexit soit mis en œuvre dès le 31 octobre. C'est une consécration depuis l'annonce de la démission de Theresa May du poste de Premier ministre. Boris Johnson a été élu face à Jeremy Hunt par les militants conservateurs à la tête du parti avec 92 153 voix contre 46 656. Il devient le chef de ce parti qui possède une majorité relative au parlement britannique. Il va prendre automatiquement la tête du gouvernement le 24 juillet et devra bénéficier du soutien des députés unionistes de l'Irlande du Nord, le DUP, compte tenu que son parti n'a pas la majorité absolue. De plus, il prend la direction d'un parti qui a subi une déroute aux dernières élections européennes avec moins de 9% des voix. La désignation de l'ancien maire de Londres a été saluée par le président américain, Donald Trump, qui l'a félicité sur Twitter. « *Il sera génial* », s'est-il exclamé.

Noël Ndong

REMERCIEMENTS

Marie Claire Sangoud, née le 19 septembre 1950, est décédée le 10 juillet 2019 à Brazzaville après une longue maladie.

Les famille Sangoud, Matingou, Mantari et Fila adressent leurs vifs remerciements aux parents, amis et connaissances, de leur soutien multiforme qu'ils leur ont apporté suite au décès de leur très chère Sangoud Marie-Claire, le 10 juillet 2019. Ils les prient de bien vouloir accepter tous, leurs sentiments de profonde gratitude. Merci également au journal Les Dépêches de Brazzaville / Le Courrier de Kinshasa.



PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE SOLENNELLE D'HOMMAGE À LA MARIARCHE FERNANDE POUABOUD, VEUVE LAMBERT BAYONNE

Mercredi 24 juillet 2019

13h30 : départ du cortège familial pour la morgue municipale
15h30 : départ de la morgue municipale de Pointe-Noire pour le domicile familial (Résidence Jean Théodore Pouaboud) à Mpita

16h00 : arrivée du cortège funèbre au domicile familial
17h00 : recueillement et témoignages
20h00 : grande veillée avec animation culturelle

Jeudi 25 juillet 2019

9h00 : recueillement
12h 00 : départ de la dépouille pour la paroisse Saint François à Fouck's
13h00 : messe de requiem
15h00 : départ pour le cimetière familial de Bilala
16h30 : retour au lieu de la veillée
17h30 : fin de la cérémonie.



CÉMAC

De bonnes perspectives pour la nouvelle réglementation des changes

Le nouveau dispositif réglementaire des échanges dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) augure des lendemains prometteurs, a indiqué, le 23 juillet dans la capitale tchadienne, le gouverneur de la banque centrale, Abbas Mahamat Toli.

« Le début de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation des changes s'annonce prometteur, marqué par une forte remontée des réserves extérieures », a-t-il déclaré, lors d'un séminaire de sensibilisation à ce dispositif sous-régional.

Le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a précisé que cette remontée des réserves était soutenue par des mesures de redressement économique et financier engagées par les Etats membres dans le cadre des programmes conclus avec le Fonds monétaire international (FMI).

« Ces évolutions, a-t-il ajouté, augurent favorablement de la soutenabilité extérieure de notre monnaie et contribuent à renforcer notre régime de changes fixe ».

Lancée le 1er mars dernier, la nouvelle législation des changes de la Cémac

vient combler les faiblesses de celle de 2000, liées notamment à l'évolution du contexte socioéconomique et à son faible niveau d'exécution. À cela s'ajoutent le développement des systèmes et moyens de paiement électronique, la problématique de la lutte contre le blanchiment des capitaux, l'apparition et la consolidation des marchés boursiers. Ce nouveau texte comporte des innovations parmi lesquelles l'attribution à la BEAC du rôle d'administration de la réglementation des changes ; la rétrocession immédiate des devises reçues par les établissements de crédit par la banque centrale ; le renforcement du rôle de contrôle de la Cobac dans le suivi de la mise en œuvre de la réglementation ; la simplification du régime des sanctions pour une meilleure applicabilité tout en demeurant dissuasif.

Il définit les attributions des organes de contrôle, notamment la BEAC et la Cobac.



La photo de famille des participants au séminaire

C'est un dispositif réglementaire adapté aux problématiques liées aux services et moyens de paiement, aux institutions de transfert de fonds. Les besoins en billets de banque étrangers sont définis par la BEAC et les banques concernées ont l'obligation de justifier les quantités à importer. Aussi, l'allocation des devises s'effectue en pièces par virement de fonds, cartes bancaires ou prépayées. Le

plafond de l'allocation pour tous les moyens de paiement confondus est à la contre-valeur de cinq millions de francs CFA par personne et par voyage.

« Lorsque les voyageurs non-résidents n'ont effectué aucune déclaration à leur entrée ou ils emportent des sommes supérieures à leurs propres apports, ils doivent en justifier la provenance pour les montants supérieurs à cinq millions de francs CFA. A défaut

de justification de l'origine de fonds, les services des douanes confisquent les sommes en cause et les remettent à la banque centrale », renseigne la nouvelle réglementation.

Les infractions à la réglementation sont constatées par la BEAC qui inflige des sanctions administratives aux agents économiques contrevenants.

Christian Brice Elion

Brèves

Mozambique

La Chine construira trente-cinq mille logements abordables au Mozambique. Sur une période de cinq ans, quinze mille seront construits dans le sud du pays, dix mille dans le centre et dix mille dans le nord. Ils permettront de fournir des habitations à un coût accessible aux jeunes et aux fonctionnaires, qui ont des difficultés à trouver un logement. En utilisant des techniques de construction à faible coût, les nouveaux logements devraient être disponibles pour la population, à des prix estimés entre trente et quarante mille dollars. Le projet devrait être exécuté par la compagnie publique chinoise CITIC-construction. Il vise quatre provinces mozambicaines.

Somalie

La Banque africaine de développement (BAD) accorde 28,86 millions de dollars au pays pour financer des projets de développement. 11,99 millions de dollars sont destinés à un projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement urbain dans les villes de Kismayo (sud) et Baidoa (sud-ouest) tandis que les 16,86 millions de dollars restants sont destinés à la réhabilitation de 247 km de routes et à la construction de nouveaux 100 km. Le projet devrait bénéficier à environ deux cent mille personnes dans les deux villes, où l'on estime que 65 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Ce nouvel investissement porte à 109,13 millions de dollars le portefeuille actif de la BAD en Somalie, avec douze projets en cours.

Industrie

Des fonds européens, gérant un portefeuille d'environ deux mille milliards de dollars d'actifs, ont appelé les compagnies cimentières à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, avertissant qu'autrement leur business model pourrait être remis en cause. L'Institutional Investors Group on Climate Change, un regroupement de plus de cent soixante-dix fonds de pension et gestionnaires d'actifs, européens principalement, a écrit aux plus grandes compagnies cimentières du globe afin de leur demander de s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. En effet, l'industrie cimentière émet 7% du CO2 mondial. Si elle était un pays, elle serait la troisième plus grosse émettrice, après les Etats-Unis et la Chine.

Afrique du Sud

Le gouvernement envisage de réaliser de nouveaux emprunts en 2019, pour faire face à une faiblesse des recettes fiscales. D'après le responsable, les recettes fiscales de l'Afrique du Sud pour l'exercice budgétaire 2019-2020 pourraient être « nettement inférieures » aux prévisions. Cette situation couplée à la hausse des coûts liés à la compagnie d'électricité Eskom, à laquelle l'Etat vient d'accorder une aide de 4,2 milliards de dollars, devrait augmenter considérablement les besoins d'emprunts

du gouvernement pour cette année. Cette nouvelle aide accordée à l'entreprise publique qui fournit à l'Afrique du Sud plus de 90% de son électricité, intervient dans un contexte de ralentissement de la croissance de la société et de son incapacité à rembourser sa dette. Ce, alors que l'économie la plus industrialisée d'Afrique tourne au ralenti depuis plusieurs mois, avec une croissance prévue à seulement 1,2% pour cette année, contre une estimation de 0,8% l'année dernière.

Banque mondiale

Le groupe de la Banque mondiale organise, les 24 et 25 juillet prochains, un « marathon de l'économie du développement » appelé « Econothon ». Ce programme, qui couvre vingt-quatre heures, consiste à la diffusion en direct et en ligne de discussions d'experts aux quatre coins du monde dans le but de partager la vision de la Banque mondiale sur la croissance économique des pays en développement. Le 25 juillet, le programme va aborder spécifiquement les questions sur l'Afrique. Les sujets tels que l'accès à l'électricité, l'avenir du travail, la création d'emplois, les inégalités et le changement climatique dans le cadre africain seront à l'ordre du jour.

Niger

Plus de 76% des filles sont mariées et 48% sont mères avant 18 ans, selon une enquête démographique et de santé au Niger. La même étude précise que 48,2% de ces filles avaient déjà eu un enfant à cet âge. Une situation qui n'est pas sans conséquence sur l'éducation de la jeune fille. Une enquête de l'Unicef renseigne qu'à la même période, les jeunes filles représentaient seulement 83,7% du taux de scolarisation des jeunes garçons au secondaire. Malgré l'adoption du document-cadre de protection de l'enfant en 2013, les enfants nigériens continuent d'être victimes de violences, d'abus et d'exploitation, notamment le mariage précoce. En réponse, le gouvernement a mis en place un Plan stratégique qui prévoit la création de Comités de protection de l'enfant.

Maroc

Le gouvernement espagnol a approuvé, en Conseil des ministres, une aide financière de trente millions d'euros au Maroc. Celle-ci vise à renforcer la lutte contre l'immigration clandestine. La nouvelle aide permettra aux autorités du pays de couvrir les dépenses engagées dans le cadre de leur collaboration avec l'Espagne et l'ensemble de l'Union européenne, dans le contrôle des frontières et la lutte contre l'immigration clandestine sur les côtes espagnoles. Elle permettra, entre autres, au Maroc, d'entretenir son matériel de patrouille sur terre et en mer, d'assurer les frais de carburant, les régimes et la compensation opérationnelle du personnel. La route maritime entre l'Espagne et le nord de l'Afrique a été la plus fréquentée, avec environ cinq-six mille arrivées. Sept cent soixante-neuf migrants seraient morts dans cette partie de la Méditerranée, l'année dernière.

Josiane Mambou Loukoula

AFRIQUE

Le changement climatique va impacter sur la productivité des économies

Africaine changement climatique va impacter sur la productivité des économies Incendies, cyclones, sécheresses, températures extrêmes... sont les effets les plus connus du changement climatique. Des études sont unanimes : le réchauffement climatique a des effets négatifs sur la productivité des économies de nombreux pays.

C'est le continent africain, considéré comme le moins développé du monde, qui est le plus exposé à cette nouvelle forme de risque économique. D'après l'Organisation internationale du travail (OIT), le réchauffement climatique augmente le stress thermique à des effets négatifs sur les emplois en Afrique. Les hausses de températures contribuant à rendre les conditions de travail de plus en plus difficiles. Le rapport de l'OIT a mesuré les tendances du marché africain de l'emploi par rapport au changement climatique au cours des vingt-quatre dernières années, tout en réalisant des projections pour l'année 2030.

De l'étude, il ressort aussi que les hausses de températures contribuent à augmenter la proportion d'emplois de moindre qualité sur le continent. Cette situation est d'autant plus alarmante que l'Afrique souffre déjà d'un énorme déficit en emploi de qualité, qui a entraîné une propagation des emplois vulnérables. Une large part de la population active du continent occupe des emplois informels, généralement caractérisés par des niveaux élevés de pauvreté et d'inégalité.

D'après l'OIT, l'Afrique enregistre la proportion la plus élevée au monde de travailleurs peu susceptibles d'occuper un emploi formel, avec environ 66% de l'emploi total actuel du continent. Selon les estimations, deux cent quatre-vingt-dix millions de travailleurs africains étaient employés dans le secteur informel en 2017 et ce nombre a augmenté de près de neuf millions en 2018, la plus forte augmentation ayant eu lieu en Afrique subsaharienne. Sans oublier que « Les travailleurs du secteur informel n'ont généralement pas accès à la protection sociale et à l'assurance accidents et blessures, ce qui les rend particu-

lièrement vulnérables aux effets négatifs du stress thermique sur leurs moyens de subsistance », a indiqué l'OIT, dans son rapport sur l'impact du stress thermique sur les emplois.

Une perte de productivité croissante

L'exposition des emplois vulnérables au stress thermique induit par le changement climatique entraîne une perte de productivité des travailleurs africains. D'après l'OIT, plus de 129 millions de travailleurs étaient employés dans le secteur agricole en Afrique. D'ici la fin de la prochaine décennie, l'institution envisage que ce chiffre atteigne les 290 millions d'employés, soit 48% de la main-d'œuvre totale du continent. La part des travailleurs de la construction devrait également augmenter sur le continent, passant de 3% la population totale active du continent en 1995 à 5% en 2030. Cependant, les experts indiquent que ces secteurs qui emploient la plupart des Africains (principalement dans le secteur informel) sont les plus particulièrement exposés à une perte de productivité liée au changement climatique.

Une chute des rendements attendue

Ceci, en raison de « la nature physique de leur travail, qui s'effectue principalement à l'extérieur et implique une exposition directe à la chaleur ». Ces pertes de productivité se mesurent en fonction du nombre d'heures de travail perdues, en raison du stress thermique. En 1995, par exemple, l'institution estimait à deux cent trente millions d'individus, le nombre total de travailleurs en Afrique. Environ 1,3 % du nombre total d'heures de travail fournis par ces derniers ont été perdues en raison du stress

thermique, ce qui correspond à près de trois millions d'emplois à temps plein. Près de 89% de cette perte de productivité est survenue dans le secteur de l'agriculture. Cette tendance devrait s'accroître d'ici à 2030, où près de 2,3% des heures de travail seront perdues en Afrique. Alors que le nombre total de travailleurs du continent est projeté à 610 millions d'individus pour la période, cette perte de productivité correspondra à plus de 14 millions d'emplois à temps plein. « L'impact de ces pertes de productivité sur les rendements de l'agriculture de subsistance et, partant, sur les prix des denrées alimentaires, se traduira par une pauvreté accrue et une plus grande insécurité alimentaire », indique le rapport. L'effet du stress thermique se répercute également sur le produit intérieur brut (PIB) des pays africains. D'après les chiffres de l'OIT, les pays africains ont perdu en moyenne 0,9 % de l'ensemble de leur PIB à cause du stress thermique. D'ici à 2030, cette perte augmentera à 1,8%.

Des disparités profondes

Même si les résultats globaux de l'Afrique dépeignent une situation alarmante, l'analyse des perspectives régionales soulignent des disparités profondes au sein même du continent. Celles-ci sont liées aux différences de climat et de composition de la population active qu'on retrouve dans chaque pays. Ainsi, l'Afrique de l'ouest est la région où les emplois sont les plus touchés par le stress thermique. Pour plusieurs pays de la sous-région tels que le Ghana ou la Côte d'Ivoire, les pertes de productivité du travail dépassaient 4 % de la durée totale du travail en 1995, soit bien au-dessus de la moyenne continentale. D'ici à 2030, le pourcen-

tage d'heures de travail perdues atteindra près de 7 % dans de nombreux pays de la région, ce qui équivaldrait à 8,9 millions d'emplois à plein temps pour l'Afrique de l'ouest, dont 3,6 millions d'emplois pour le Nigeria seulement. Au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo, les secteurs de l'agriculture et de la construction devraient enregistrer des pertes de temps de travail supérieures à 10%. Alors que ces pays essaient d'agrandir leurs économies pour relever le défi du développement, le stress thermique lié au changement climatique pourrait plomber leurs perspectives de croissance. D'après l'OIT, la part du PIB perdue par le Burkina Faso, en raison du stress thermique d'ici à 2030 atteindra les 9,1%, en hausse par rapport aux 4,2% enregistrés en 1995.

A contrario, l'Afrique australe est la région du continent enregistrant le plus faible taux de perte de productivité lié au stress thermique. D'après l'OIT, cela peut s'expliquer d'une part par l'éloignement de ces pays de l'équateur, leurs hautes altitudes et leurs climats plus tempérés, et d'autre part par la moindre part de l'emploi agricole dans la sous-région, où il ne représente que 19 % de l'emploi total. Ainsi, alors qu'en Eswatini (pays le plus touché de la région), l'impact thermique entraînera des pertes d'emploi de seulement 0,5% d'ici à 2030, l'impact du phénomène sur la productivité du travail au Lesotho est pratiquement nul.

En plus de réduire la productivité des économies, ces disparités peuvent alimenter des déplacements massifs de travailleurs, qui préféreront fuir les zones où les conditions de travail sont plus difficiles, pour des zones moins exposées au stress thermique.

Une réponse internationale lente

Malgré une prise de conscience collective depuis plusieurs an-

nées, force est de constater que les efforts déployés pour lutter contre le fléau sont encore insuffisants. Depuis la conférence mondiale sur le climat ayant eu lieu en 1979 à Genève, de nombreuses actions ont été annoncées par les pays pour réduire les effets du changement climatique. Le stress thermique lié au changement climatique pourrait plomber les perspectives de croissance.

En 2015 à Paris, de nombreux pays signaient l'accord sur le climat visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, dont les pays du G20 sont responsables à près de 80%. Quatre ans après l'événement, les actions dans ce sens piétinent toujours, et l'arrivée au pouvoir de dirigeants climato-sceptiques tels que Donald Trump, aux Etats-Unis ou Jair Bolsonaro, au Brésil, plombent encore plus les espoirs d'arriver rapidement à un consensus mondial sur la question.

Quatre ans après l'événement, les actions dans ce sens piétinent toujours, et l'arrivée au pouvoir de dirigeants climato-sceptiques tels que Donald Trump, aux Etats-Unis ou Jair Bolsonaro, au Brésil, plombent encore plus les espoirs. Alors qu'elle est le continent qui pollue le moins notre planète, l'Afrique subit de plein fouet les ravages de cette inaction à l'échelle mondiale. Au sein du continent, les priorités ont été définies ces dernières années: accélérer les investissements dans les secteurs clés (infrastructure, formation, commerce, etc.) pour atteindre les objectifs de développement durable et respecter l'agenda 2063 de l'Union africaine.

Pour ce faire, il semble évident que les pays du continent doivent mobiliser toutes les ressources nécessaires pour que la croissance économique puisse suivre le rythme de la croissance démographique, alors que la population africaine est prévue pour doubler d'ici 2050.

Noël Ndong

DIASPORA

Wake-Up mind planche sur l'orientation et l'insertion des jeunes congolais

À l'unisson avec les associations, chefs d'entreprises, étudiants, les membres de l'association Wake-Up mind organisent un espace d'orientation et d'insertion des jeunes.

La première rencontre, sous forme de consensus du 20 juillet, à Paris, était ouverte à tous les membres de la diaspora ayant un rapport avec l'employabilité de jeunes au Congo. Le thème portait sur « l'orientation et l'insertion des jeunes au Congo : quels rôles pour la diaspora ? ».

Plusieurs chefs d'entreprises et étudiants ont participé à cette conférence. Marien Fauney Ngombe, président de So'Art / Club Lenda et Frédéric Nze, PDG d'Oakam, établis-

sement de microcrédit en Grande Bretagne, ont mené les échanges. Qualifiés de fructueux, à en croire les participants, ces échanges ont permis d'élaborer des recommandations.

La principale est la création d'une plateforme numérique susceptible de connecter la diaspora qualifiante aux jeunes congolais. Celle-ci leur permettrait de vulgariser les conseils d'orientation. Ce qui les encouragerait en même temps à la

création d'entreprises, de manière à stimuler l'emploi des jeunes.

Les participants ont également

pensé à l'organisation des concours d'innovation et à l'incitation aux retours d'expériences des membres de

la diaspora pendant leur séjour au Congo.

Au-delà, étudier, avec les institutions, la mise en place des politiques incitatives d'aide au retour de la diaspora qui alifiente dans le pays d'origine pour développer le tissu industriel.

Autant de préconisations qui seront proposées aux autorités congolaises compétentes, « dans l'espoir de remédier à ces différents maux qui minent le développement de la jeunesse », estiment les initiateurs de la conférence consensus du 20 juillet à Paris.

Marie Alfred Ngoma



Wake-Up mind, conférence consensus du 20 juillet à Paris.

DISPARITION

La République rend un dernier hommage au Pr François Lumwamu

L'ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, décédé le 9 juillet dernier à Brazzaville, à l'âge de 80 ans, sera inhumé le 24 juillet au village Bimbouloulou, dans la sous-préfecture de Louinguï, dans le département du Pool.

La République, reconnaissante, a rendu un dernier hommage au Pr François Lumwamu le 23 juillet au Palais des congrès de Brazzaville en présence du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. C'était avant le départ de la dépouille mortelle de l'illustre disparu dans le district de Louinguï via l'aéroport international Maya-Maya.

C'est au cours d'une cérémonie solennelle que les corps constitués nationaux lui ont rendu hommage. En effet, après les présidents des deux chambres du Parlement, le gouvernement, la Force publique, les autorités départementales ainsi que les anciens ministres, c'est le président de la République qui a bouclé la série de recueillement après avoir déposé une gerbe de fleurs en souvenir de son ancien collaborateur.

Né le 16 septembre 1939 à Bimbouloulou, dans le district de Boko, dans le département du Pool, François Lumwamu a fait ses études primaires à Mbandza-Nganga et à Voka de 1947 à



Le président Denis Sassou N'Guesso s'inclinant devant le cercueil de François Lumwamu/Adiac

1953. Fils d'un catéchiste missionnaire de profession, l'illustre disparu est passé par le petit séminaire Saint Paul de Mbamou et le grand séminaire Libermann de Brazzaville entre 1953 à 1962. Ceci avant d'aller poursuivre ses études au Centre d'enseignement supérieur de Brazzaville (CESB), actuelle Université Marien-Ngouabi de 1962 à 1963.

À propos de son cursus universitaire, François Lumwamu a étudié dans les universités de Poitiers (1963-1966) ; Paris-Sorbonne de 1966-1969 et

Paris-IV Sorbonne en 1986. Ainsi, il obtiendra tour à tour les diplômes de licence Ès lettres ; Diplôme d'études approfondies en sciences sociales, doctorat de troisième cycle en linguistique; doctorat d'Etat Ès lettres et sciences humaines avec mention très honorable. Rentré au pays en 1969, il est admis comme assistant, puis maître assistant de lettres au CESB en 1970. Une belle carrière qui l'a hissé au grade académique de professeur des universités.

Prononçant l'oraison funèbre,

la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a loué les qualités de ce grand homme des lettres. « Ce digne fils du Congo et des pays de Boko, dont nous honorons la mémoire ce jour... professeur émérite d'universités, il a consacré toute sa vie au service de la nation, notamment dans le domaine de l'éducation et de la recherche scientifique. C'est une tristesse pour notre pays d'avoir perdu l'un de ses dévoués serviteurs », a-t-elle souligné, précisant que tous ces résultats d'évaluation

académique prouvent à suffisance qu'il fut un brillant étudiant.

Selon elle, chrétien et homme des sciences engagé, François Lumwamu a participé, à sa manière, au développement socio-politique du Congo. En effet, sur le plan politique, il a participé à la Conférence nationale souveraine en 1991 et à la création, la même année, de l'Union nationale des patriotes croyants. Au sortir de la guerre civile de 1997, il est nommé ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, poste qu'il occupa jusqu'en 1999. L'illustre disparu fut également conseiller départemental du Pool de 2008 à 2014.

« Un homme de plus grande nature qui avait un calme légendaire. C'est un homme de paix et de tolérance, droit et soucieux de l'avenir de son pays. En reconnaissance de tout cela, la République a bien voulu le gratifier du titre honorifique de Commandeur dans l'ordre du Mérite congolais en décembre 1991 et Commandeur dans l'ordre du Mérite universitaire en 2017 », a conclu Rosalie Matondo, également membre de la famille.

Notons que François Lumwamu laisse une veuve et six enfants ainsi que quinze petits-fils.

Parfait Wilfried Douniama

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION

L'INS optimiste pour la tenue de l'opération

Le projet de Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) continue de préoccuper les autorités et l'Institut national de la statistique (INS) après quatre ans de glissement.

L'INS a tenu le 22 juillet, à Brazzaville, la session extraordinaire de son comité de direction sous la présidence de Rufin Bidounga, conseiller du président de la République, chargé des dossiers du système des Nations unies. Ces travaux ont permis aux membres du comité d'aborder les sujets importants dont le RGPH, le recensement général des entreprises du Congo (REGEC) et le fonctionnement de cette structure.

En ce qui concerne le prochain RGPH attendu depuis 2017, le président du comité de direction de l'INS a estimé que ce retard était dû aux difficultés financières que le pays tente de juguler. L'INS entend ainsi jouer sa partition dans le programme de réformes macroéconomiques avec le Fonds monétaire international et, à travers ses don-

nées statistiques fiables, proposer au gouvernement des outils d'aide à la décision.

« La conjoncture financière de notre pays a fait que le décaissement ne soit pas toujours permanent et fluide. Un RGPH se fait par étapes, nous avons déjà fait la cartographie pilote, les points de recensement et cette année nous allons terminer avec le recensement lui-même si nous en avons les moyens », a-t-il indiqué.

Les résultats d'une opération représentent un document important de la politique de développement d'un État comme le Congo. Le RGPH est normalement organisé chaque décennie en vue d'actualiser le fichier démographique sur le nombre d'adultes, de personnes âgées, d'hommes et de femmes, de jeunes, élèves et étudiants, de



Les participants au comité de direction de l'INS

chômeurs, de personnes vivant avec handicap, etc.

Le comité se préoccupe également du retard dans l'organisation REGEC, dont les premiers résultats devraient être connus au cours de ce mois de juillet. Le but de ce recensement, estime

Rufin Bidounga, est non seulement de combattre le secteur informel, mais aussi d'identifier les entreprises exerçant dans notre pays, d'élargir l'assiette fiscale et de lutter contre le travail au noir. Notons enfin qu'à l'issue de leurs travaux les membres du comité

de direction de l'INS ont approuvé le rapport financier exercice 2018 et celui du premier trimestre 2019. Cet exercice de contrôle consiste à évaluer la gestion financière en lien avec les difficultés de décaissement.

Fiacre Kombo

NIARI

L'UDH-Yuki investit son bureau exécutif communal et départemental

Le bureau exécutif national de l'Union des démocrates humaniste (UDH=YUKI) a officiellement investi, le 21 juillet à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, les membres du bureau exécutif communal et départemental.

« Le parti doit être représenté dans tout le département. Je pense qu'il faudrait regarder de sorte qu'il puisse bien fonctionner. », a indiqué le président départemental du parti, proche de l'opposition, Albert Macoumba.

L'installation de ces bureaux vient ainsi combler le vide longtemps observé au sein de cette formation politique qui se veut véritablement national. Elle intervient après celle d'Ignié, dans le Pool, et Mossendjo, dans le Niari.

Dans ce département, le bureau exécutif compte dix membres, présidé par Albert Mafoumbi, tandis que



Cérémonie d'investiture des membres du bureau exécutif communal et départemental du Niari/DR

la commission d'évaluation et de discipline en compte quatre. La commune de Dolisie possède une commission d'évaluation et de discipline composée de trois membres puis un bureau exécutif de dix membres, placé sous la direction de Kombila Mousavou.

Dans toutes les sous-préfectures et communes, il est prévu l'installation d'une mutuelle d'entraide afin d'aider des militants, une innovation dans l'histoire politique du Congo.

Née des cendres de la Communauté des démocrates humanistes africains (Codeha), l'UDH=Yuki a été créée peu avant les élections présidentielle et législatives de 2016. Elle est dirigée par Guy-Brice Parfait Kolelas, son président national.

Max Ferhynel Poudi,
correspondant dans le Niari

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PENTURES**
CERAMIQUES **MUSIQUE**

L'art dans sa **Généralité**,
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpoila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

MÉDECINE

Les techniciens en conclave pour améliorer les indicateurs de santé

Les travaux de la revue à mi-parcours des plans de travail annuels budgétisés des structures de santé lancés, le 23 juillet à Brazzaville, visent à faire le point des avancées des goulots d'étranglements constituant un frein aux performances du système sanitaire afin de résorber les difficultés constatées.

Le Congo qui abrite le siège de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique et qui devient terre de réflexion régionale sur des problématiques sanitaires ne doit pas présenter un système de santé avec des mauvais indicateurs, a indiqué la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, en ouvrant les travaux de la revue à mi-parcours des plans de travail annuels budgétisés des structures de santé. « *Nous avons le devoir de montrer l'exemple* », a-t-elle souligné, s'adressant aux chefs de programme et projets de santé, aux directeurs départementaux des services de santé et des soins, aux directeurs des hôpitaux généraux. En septembre prochain, le président de la République présentera aux Nations unies les avancées réalisées par le pays dans le cadre de la couverture sanitaire universelle, a-t-elle laissé entendre.

Par ailleurs, Jacqueline Lydia Mikolo a appelé à la conscience républicaine. « *Cette revue à mi-parcours ne doit pas être considérée comme une simple formalité pour présenter des données et des interventions fictives comme cela a été le cas par le passé* », a averti la ministre de la Santé et de la Population en épinglant quelques contre-performances constatées lors de ces multiples

descentes dans différents départements du pays. « Le résultat du travail que vous ferez pendant quatre jours n'a pour objectif que l'amélioration des indicateurs de santé pour le bien-être de la population », a-t-elle insisté.

Dans ce combat le Congo ne sera pas seul. Ses partenaires financiers mettront la main à la pâte pour accompagner le pays. « Nous partenaires, avons besoin de ce leadership et de ce sens de la redevabilité pour nous motiver davantage afin de faire progresser les indicateurs de santé. Les populations que nous servons attendent en effet un peu plus de nous chaque jour », a fait savoir le représentant de l'OMS au Congo, Lucien Manga. Selon le diplomate onusien, cette revue est



Les participants à la revue des plans de travail des structures de santé

tombée à pic puisque le bureau de l'OMS est en train de finaliser sa stratégie de coopération. Ce qui permettra d'intégrer les conclusions et les recommandations qui découleront de ladite revue de sorte que l'agence onusienne oriente mieux ses actions de coopération.

Rominique Makaya

REVENDEICATION

Des acquéreurs de terrains du site de l'Université de Kintélé apaisés

Le ministère de l'Economie, des finances et du budget a pris en compte les doléances du Collectif des expropriés non indemnisés figurant dans le bottin et les oubliés des terrains du site de l'Université Denis Sassou N'Gusso de Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville.

Le cabinet a assuré le collectif d'associer les autres ministères concernés pour discuter sur la question, explique le vice-président du collectif, Rossy Cheret Obia Nadjam, à sa sortie d'entretien avec le ministère. Les expropriés ont organisé, le 23 juillet, un concert de casseroles pour revendiquer le paiement des indemnités à 968 acquéreurs et aux oubliés qui sont au nombre de 489 personnes. « *Nous sommes dans les normes car nos terrains ont été achetés depuis les années 2000, pour les uns et 2009 pour les autres. L'Etat a récupéré ces terrains pour l'utilité publique en 2012* », a-t-il déclaré.

Selon lui, les Grands travaux ont effectué l'enquête parcellaire sans avoir associé les concernés, d'où le problème des oubliés. L'opération a finalement permis aux propriétaires terriens d'enregistrer des noms fictifs.

Notons que lors du sit-in, il y a eu des chants rythmés des pas de

danse. Et, l'on pouvait lire sur des pancartes et tee-shirts des écrits rappelant l'article 15, qui stipule que tous les Congolais sont égaux devant la loi et l'Etat a le droit de les protéger.

Françoise Kaza, propriétaire d'une parcelle, a indiqué qu'elle l'avait achetée depuis 2009. Aujourd'hui, elle est devenue sans parcelle à cause de l'Etat qui ne les prend pas en compte. « *Nous voulons que l'Etat paye les concernés de cette affaire car nous attendons l'argent pour acquérir des parcelles de terrain ailleurs* », a dit Françoise Kaza.

De son côté, la jeune fille, Kabikissa Matondo Judith, qui a représenté sa mère en déplacement, s'est dite indignée d'entendre que certaines personnes avaient perçu des indemnités d'une manière illégale. « *Mon souhait auprès de l'Etat est de voir nos parents être indemnisés, car c'est peinant de demeurer locataire* », a-t-elle déclaré.

Lydie Gisèle Oko

RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES

Les habitants du quartier Sukisa sensibilisés au mécanisme de gestion des plaintes

La coordination du Projet développement urbain et restructuration des quartiers précaires (Durquap) a entretenu, le 22 juillet, les habitants du quartier Sukisa, à Ouenzé dans le cinquième arrondissement, pour leur expliquer les modalités et les voies de recours, au cas où, dans l'exécution des travaux, leurs habitations et structures commerciales seraient endommagées.

Le Durquap est un projet cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale. Il vise la restructuration et/ou l'aménagement des quartiers reculés, sans infrastructures de base adéquates. Il s'exécute pour l'instant à Brazzaville et Pointe-Noire.

Dans la ville capitale, la zone Sukisa, située entre Texaco et Moukondo, fait partie des quartiers pilotes retenus. Avant le démarrage effectif des travaux, la coordination du projet est allée sensibiliser la population aux mécanismes de gestion des plaintes.

Il s'agissait de montrer à la population la procédure administrative, mais aussi les voies de recours à suivre, au cas où dans l'exécution des travaux, qui incluent, entre autres, le pavage

des ruelles et avenues, leurs habitations ou structures commerciales seraient endommagées. Une manière pour eux de chercher à obtenir réparation à l'amiable, sans remous.

La réunion consistait aussi à leur expliquer comment ils doivent formuler leurs plaintes et à qui ils doivent les adresser. La coordination du Durquap a ensuite édifié la population sur les types de solution à obtenir si jamais leurs doléances venaient à être agréées.

« *La gestion des plaintes veut dire apporter des solutions aux personnes qui se plaindront du fait de l'exécution des travaux dans le quartier. Ces plaintes se dressent en premier au gestionnaire local, qui est le chef de quartier, puis à la mairie, avant de les transférer à la coordination du projet Durquap. Nous sommes donc venus expliquer à la population la démarche à suivre en cas de revendications à faire* », a précisé le responsable de la communication du projet, Dan Morphet Ibiassi. Ainsi, pour bien accomplir cette tâche, la coordination du projet a mis en place un comité local de gestion des plaintes, composé de cinq membres, présidé



La coordination du projet Durquap (en avant plan) s'adressant à la population, le 22 juillet/Photo Adiac

par le chef de quartier, Ernest Lombert Bambou.

Cet organe a pour mission de recenser et d'enregistrer toutes les revendications de la population afin de les transmettre à qui de droit.

Il faut rappeler que ce projet prévoit l'aménagement de dix kilomètres de ruelles et avenues en pavés dans le quartier

Sukisa. Le même projet retient aussi la construction du marché de cette zone et l'air de jeux à l'école primaire publique de ce quartier.

Plusieurs autres projets y seront aussi développés afin de permettre à la population de vivre dans un environnement sain, salubre et bien aménagé.

Le projet Durquap vise deux

principaux objectifs. Il s'agit d'améliorer l'accès aux infrastructures et services de base au profit de la population vivant dans des quartiers reculés et de renforcer les capacités du gouvernement et des municipalités en ce qui concerne la restructuration urbaine.

Firmin Oyé



AIRTEL CRÉE PLUS
DE 3 500 EMPLOIS
AU CONGO



PUBLICIS
AG Partners

Airtel est en pleine phase de redéploiement de l'activité Airtel Money et lance le recrutement de partenaires de distribution pouvant animer et faire vivre le réseau de kiosques et Agences Airtel Money sur l'ensemble du territoire National. C'est une vaste opération visant à créer plus 3500 emplois indirects.

Vous êtes intéressés pour y investir ? Merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante :

airtelmoney@cg.airtel.com

Le dossier à fournir est composé de :

- RCCM
- Pièce d'identité en cours de validité
- Investissement Initial : 5 millions FCFA

Rejoignez l'aventure Airtel Money et ensemble relevons le défi du gouvernement : l'inclusion financière au Congo

LE RESEAU DES SMARTPHONES

COOPÉRATION

Le Congo appuyé par la Corée du Nord pour le développement du sport

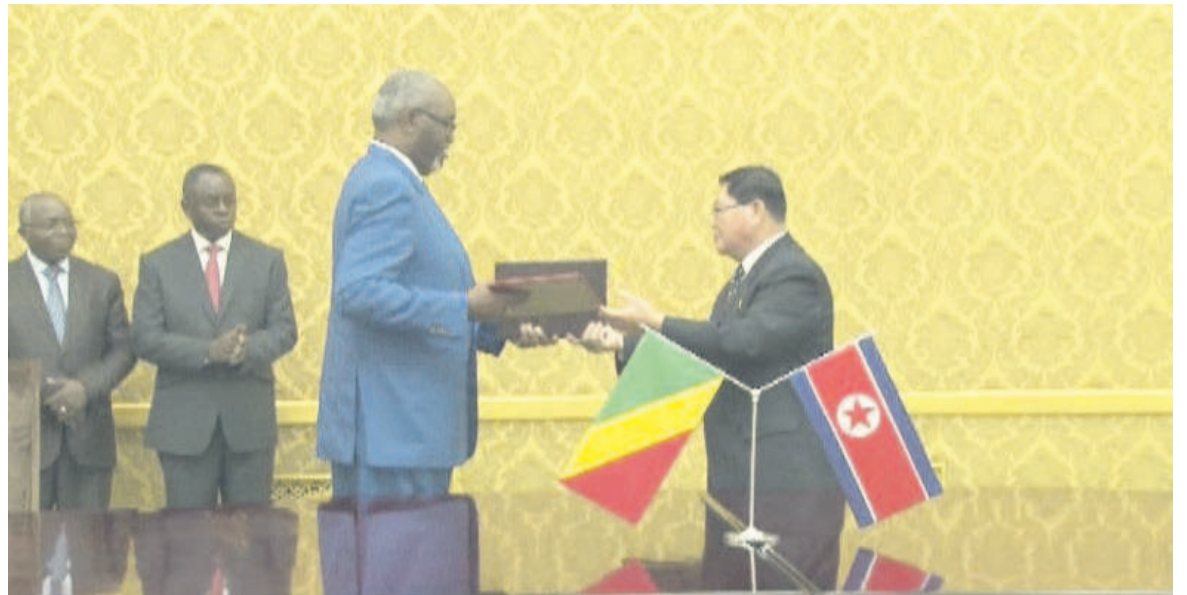
Les différents accords conclus par le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé, et son homologue coréen, Kim Il Guk, ainsi que le comité olympique de ce pays, vont à coup sûr stimuler le développement de la pratique de toutes les disciplines sportives dans les deux pays, tout en mettant un accent particulier sur le taekwondo.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique n'est pas rentré bredouille de sa mission à Pyongyang en Corée du Nord. Alors qu'il venait à peine de régulariser sa situation au niveau national, le taekwondo congolais a été le plus grand bénéficiaire au travers le projet intitulé « Le taekwondo au centre de l'éducation scolaire » que le Congo a conclu avec le Comité de taekwondo de la République populaire démocratique de Corée. Le protocole d'accord pour la mise en application de ce projet témoigne d'ailleurs de la volonté des deux parties à assurer le développement et la coopération plus active dans le domaine de taekwondo afin d'assurer la promotion des liens d'amitié et de solidarité qui unissent les peuples des deux Etats.

Pour une durée de trois ans

(2020-2022), l'accord conclu met en valeur la participation des équipes nationales des parties contractantes à des compétitions ou entraînements communs organisés dans les deux Etats. Ces derniers ont aussi décidé de soutenir les actions visant à renforcer la capacité de leurs acteurs à travers l'échange des spécialistes, instructeurs et experts mais aussi par la participation aux stages, séminaires, symposium et conférences d'intérêt commun organisés dans les deux Etats. « L'échange de points de vue et d'informations sur des thèmes d'intérêts communs en matière d'équipements de taekwondo et de planification, l'échange d'expérience en matière de législation, de médecine sportive, de lutte antidopage, l'échange des informations sur des publications périodiques, séminaires et conférences relatifs au domaine de taekwondo... »

sont entre autres points inscrits dans le protocole d'accord. Avec le ministre des Sports de la Corée, l'accord signé vise à promouvoir et à développer une coopération plus active dans tous les domaines des sports tout en mettant également l'accent sur la formation par l'échange d'expérience et



Les deux ministres échangeant les parapheurs/Adiac

la participation des équipes nationales à des compétitions ou aux entraînements communs organisés par les deux Etats. Sur le plan d'action 2020-2022, les parties contractantes ont insisté sur leur volonté commune d'échanger les informations et expertises technique, scientifique, administrative et législative dans les domaines de la promotion et du développement des sports ainsi que les expériences dans le cadre de la mise à niveau des acteurs de ce secteur.

« Les parties contractantes conviennent du plan d'ac-

tions consistant en des échanges d'expérience au cours de la période 2020-2022 et des actions ci-après : la formation des formateurs, l'invitation des experts pour assurer la formation, la participation aux séminaires, stages et colloques, le recyclage et mise à niveau des cadres puis l'appui aux projets du développement », précise le plan d'action.

« Plus d'un demi-siècle après l'établissement des relations diplomatiques entre nos pays, il était temps à l'instar des secteurs de la culture, des infrastructures, de l'éducation,

de la santé et bien d'autres que celui du sport intègre lui aussi la dynamique en cours de diversification et de renforcement des relations amicales qui unissent bien les gouvernements, les peuples et les hauts dirigeants de nos pays », a déclaré Hugues Ngouélondélé. Durant son séjour, le ministre des Sports et de l'éducation physique a visité les gymnases, l'usine d'équipements et de matériels sportifs de Pyongyang et la maison sacrée de taekwondo.

James Golden Eloué

LE «CHALLENGE JACQUES MAYISSA FLINGO»

Douze équipes concourent à la succession de Mougoundou sud

Le tirage au sort de la compétition effectué, le 19 juillet à Brazzaville, a marqué le lancement officiel de la coupe de football inter localités de la Louessé, la deuxième édition que Mougoundou sud va accueillir à partir du 10 août prochain.

Agir pour le développement de la Louessé (Adel) a décidé d'organiser chaque année la compétition pour traduire sa volonté de rassembler les jeunes congolais autour du football pour dynamiser le développement sportif dans les neuf localités concernées.

La charte de ce tournoi veut bien que le vainqueur de la dernière édition abrite la prochaine compétition. C'est en toute logique que Mougoundou sud, vainqueur de la première édition, endossera cette responsabilité. La deuxième mettra aux prises douze équipes, dont neuf des localités de la vallée de la Louessé, réparties en quatre poules de trois.

La présence des trois autres sélections situées hors vallée de la Louessé donne une connotation particulière à cette compétition. « Cette coupe oppose chaque année les neuf sélections de la vallée de la Louessé ain-



Céléstin Moyabi «Chaleur» et Jonas Bahamboula «Tostao», deux anciens Diables rouges, procédant au tirage au sort/Adiac

si que d'autres localités hors de la vallée de la Louessé en qualité de localités invitées. C'est ainsi que la deuxième édition verra la participation des équipes de la localité de Gamboma, de Mvouti et de Nyanga. C'est une manifestation de brassage de la jeunesse autour de football,

d'impulsion du développement sportif et pourquoi pas de détection de talent et renforcement de l'unité nationale », a expliqué Henri Loundou, président de l'Adel

Le groupe A est composé de Mougoundou sud, Moutamba et Mbinda. Le groupe B mettra aux prises l'équipe de Mvouti,

Mougoundou nord et Mayoko. Gamboma, Komono et Makabana sont logés dans le groupe C, alors que le groupe D opposera Nyanga, Yaya et Mossendjo.

Le match d'ouverture opposera la sélection de Mougoundou sud à celle de Moutamba. Ce tournoi inter localités de la Louessé est placé sous le pa-

tronage du préfet du Niari. Le comité d'organisation, mis en place par Adel, travaille en collaboration avec la Ligue de football du Niari pour atteindre les objectifs fixés.

A travers cette coupe, Adel a pour objectif principal de mettre en œuvre, dans les localités de la vallée de la Louessé, des projets culturels et sportifs capables d'impulser le développement humain.

« Notre association agit dans ses localités en promouvant l'épanouissement de la jeunesse par le sport, la culture et la formation », a précisé Henri Loundou.

Il a, par ailleurs, expliqué que son association se veut un regroupement des hommes et des femmes qui partagent la volonté commune de contribuer au développement socio-culturel et économique de la vallée de la Louessé.

C'est un bassin versant, presque entièrement granitique, de près de 16000 km2 ceinturant le principal affluent du fleuve Niari-Kouilou appelé Louessé. Il est situé dans le massif du Chaillu où la rivière Louessé prend sa source à plus de 800 m d'altitude dans l'Ogooué-Lolo, au Gabon.

James Golden Eloué

VIE DES PARTIS

Le PCT Pointe-Noire redynamise ses structures de base

Commencée il y a deux semaines sous la direction de Victor Foudi, président fédéral du Parti Congolais du travail (PCT) à Pointe-Noire, la restructuration des instances de base de ce parti se poursuit par la tenue des assemblées générales et des sessions extraordinaires à travers les six arrondissements de la ville et le district de Tchiamba-Nzassi. Hier dimanche, les travaux se sont poursuivis dans le sixième arrondissement Ngoyo

Dégageant ainsi le véritable sens de ces descentes, Victor Foudi a signifié que l'une des principales tâches du programme intérimaire du parti de l'année 2018 se résume au complètement des organes intermédiaires et de base du PCT dans le département de Pointe-Noire. Ainsi poursuit-il de juillet 2018 à mai 2019, le secrétariat fédéral s'est attelé à la réalisation de cette tâche. L'élection des nouveaux responsables du parti au niveau des noyaux, cellules, sections et la création des nouveaux organes intermédiaires et de bases est effective.

« Pour parachever ce travail au premier niveau de coordination qui est le comité et conformément aux dispositions de l'acte n°026, le secrétariat fé-

déral accompagné de la commission de contrôle et d'évaluation organisera du 13 juillet au 5 août des assemblées générales extraordinaires couplées aux sessions extraordinaires des comités d'arrondissements pour d'une part présenter les nouveaux secrétariats des sections et valider les membres du comité et d'autre part compléter les secrétariats des comités d'arrondissements et du district de Tchiamba-Nzassi », a-t-il déclaré.

L'orateur a en outre rappelé le contexte particulier de la tenue de ces sessions caractérisé par les événements en perspectives à savoir la célébration du 50e anniversaire de la création du PCT, la tenue courant 2019 du 5^e congrès ordinaire de ce parti. Il a invité l'ensemble des membres de son parti afin que ces derniers



Tribune officielle des travaux

prennent à cœur leurs responsabilités en se mobilisant massivement et étant plus disponible pour la vie du parti à la base et au niveau intermédiaire à Pointe-Noire.

Au cours de ces rencontres, les sept membres des nouveaux bureaux des comités d'arrondissement du PCT ont été officiellement pré-

sentés au public. En plus des exemplaires des statuts du parti distribués aux responsables du parti dans les arrondissements, les participants ont eux aussi adressé une motion de soutien au président du comité central de leur parti, Denis Sassou N'Gusso et une autre motion de confiance au secré-

taire général de ce même parti, Pierre Ngolo.

Après les arrondissements de Loandjili, Lumumba et Ngoyo, les travaux de ces assises se poursuivront dans les prochains jours dans d'autres arrondissements de la ville et le district de Tchiamba Nzassi.

Faustin Akono

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET LA MALTRAITANCE FAITES AUX ENFANTS

Les acteurs du projet mettent en place des passerelles de travail

La première réunion du cadre de concertation du microprojet « Lutte contre la violence et la maltraitance faites aux enfants » a été organisée, le 18 juillet, au siège de la préfecture de Pointe-Noire afin de mettre en place une feuille de route de leurs actions à venir.

La réunion de concertation s'inscrit dans le cadre du microprojet « Lutte contre la violence et la maltraitance faites aux enfants » mis en œuvre par le consortium Secours international du mouvement chrétien pour la solidarité (Simcs), Association jeune, exprime-toi (AJETS) et Association espace enfants (AEE). Celui-ci est financé par le PCPA/CFSI avec l'appui de l'Union européenne et l'Agence française de développement (AFD). L'objectif de cette rencontre est de faciliter et consolider le dialogue entre les parties prenantes (Organisations de la société civile, groupes vulnérables, pouvoirs publics, communautés) et de mobiliser les acteurs à travers la poursuite des actions de sensibilisation d'une part et les actions de plaidoyer de l'autre, pour plus de promotion et de respect des droits de l'enfant, s'inscrivant dans la durée.

En effet, après les sessions de sensibilisation dans les écoles, au sein de la force publique, dans les quartiers et les communautés, les parties prenantes ont initié cette rencontre afin de développer des passerelles et des liens de collaboration participative par un dialogue permanent des parties prenantes à l'action sécuritaire ou de protection des droits de l'enfant, afin de prévenir avec justesse et efficacité la violence et la maltraitance faites aux enfants. Partager l'initiative du plaidoyer pour la gouvernance des droits

de l'enfant fondée sur la loi n°4 -2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo a guidé aussi les initiateurs du projet.

L'équipe de coordination du microprojet composée de Martin Tsika, du consortium Simcs, AJETS et AEE, Jessica Mamoni Goma, procureur près le tribunal pour enfants, d'Aubin Djondo Kendé, directeur départemental des droits humains de Pointe-Noire, a, en concertation avec les parties prenantes, plaidé pour la consolidation de la synergie collaborative en vue de lutter efficacement contre la violence et la maltraitance faites aux enfants en attendant l'adoption des textes d'application relatifs à la loi portant protection de l'enfant en République du Congo. De même, elle envisage aussi une réflexion sur le dispositif de collaboration participative accompagné des outils de travail pour garantir les droits de l'enfant au Congo. Ce travail va, à terme, aboutir à l'élaboration de la stratégie et les grands axes du plaidoyer pour inciter le gouvernement à prendre les textes d'application relatifs à la loi sur la protection de l'enfant.

Au vu des échanges, la constance s'est dégagée sur la responsabilité des parents et de l'Etat. Des parents souvent démissionnaires et incapables de prendre des décisions efficaces pour l'avenir de leurs enfants. Le manque de communication entre les enfants et les parents dans la famille, la méconnaissance de la loi n° 4-2010 du 14 juin 2010 ont été les différents écueils à surmonter à l'avenir. « L'application des sanctions et les poursuites judiciaires à l'encontre des parents agissant en irresponsables comme le prévoit la loi devrait être la première mesure dissuasive », a conclu le procureur près le tribunal pour enfants.

Hervé Brice Mampouya

LIVRES

Magali Palmira Wora publie «Le Guide d'initiation au management artistique en musique urbaine en Afrique»

La présentation de l'ouvrage a eu lieu, le 22 juillet, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard en présence de Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et Lettres de Pointe-Noire, des opérateurs culturels, des artistes et des médias.

La promotrice de Real Black Music partage dans «Le Guide d'initiation au management artistique en musique urbaine en Afrique» son expérience avec les artistes, les impresarios, les managers, acteurs culturels et tous ceux qui s'intéressent à la gestion des carrières dans le domaine de la musique urbaine en Afrique. C'est un ouvrage qui comprend quatre-vingt-quinze pages subdivisées en treize chapitres et une annexe. « En publiant ce livre, je voudrais atteindre le maximum de public à travers le monde et arriver dans les coins ou lieux où je ne peux m'y rendre. Mais par le biais du livre, je vais y arriver et partager mes connaissances dans le management », a dit Magali Wora.

L'ouvrage qui traite des principes de base universels dans le management est le fruit de ses recherches dans le domaine, ses multiples rencontres avec le monde musical. De ses nombreux périples à travers le monde, Magali a rencontré plusieurs artistes ayant beaucoup de potentiel, mais qui ne sont pas trop bien managés. Les managers qui souhaitent accompa-

gner des artistes peuvent utiliser ce livre, a-t-elle renchéri.

Selon Magali Wora, la collaboration, la coordination et le travail sur l'image de l'artiste sont très importants dans la gestion de carrières d'artistes tout comme la définition des objectifs à atteindre. « Un bon manager doit être diplomate dans son attitude et doit avoir un carnet d'adresses bien fourni. C'est un homme ou une femme ouvert qui sollicite, contacte et discute avec les partenaires. Il utilise toutes les astuces et subtilités possibles pour les faire adhérer à son projet », a-t-elle ajouté. Selon l'auteure, cet outil didactique sert à accompagner les opérateurs culturels désireux de se lancer dans le management culturel et aussi ceux exerçant dans le développement de carrières artistiques.

De nationalité gabonaise, Magali Palmira Wora est promotrice du label Real Black Music créé en 2006, secrétaire général du label Zorbam Production (du groupe de rap gabonais Movaizhaleine) et manager de l'artiste Naneth (finaliste du Prix Découvertes Rfi en 2005). En 2016 et 2017, elle était à l'organisation du show télévisé Coke Studio Africa, et a assuré le rôle de directrice de casting pour Voice Afrique francophone saison 2. Elle rêve de devenir maître de conférence et partager son expérience en Afrique et dans le monde.

H.B.M.

INFRASTRUCTURES

Des travaux d'envergure pour revaloriser la ville océane

Depuis un certain temps, la municipalité de Pointe-Noire a lancé des travaux d'aménagement et de modernisation des anciens édifices dans des endroits différents de la ville.



Construction de caniveaux sur le boulevard Moe-Katt-Matou crédit photo «DR»

Le projet lance le renouveau de la ville océane, des avenues et des grandes artères sont remises aux normes. Aujourd'hui, le boulevard Moe-Katt-Matou est métamorphosée. Les travaux ont été entrepris sur cette voie entre les ronds-points Lumumba et Kassai avec la construction de nouveaux caniveaux.

Ce grand projet nécessite également des aménagements de voirie afin de fluidifier la circulation des piétons, des vélos et des voitures. Ainsi, la construction de nouvelles bordures des chaussées, l'aménagement des trottoirs et des arrêts de bus appropriés, la construction des abris-bus, le planting des arbres décoratifs et la réhabilitation d'éclairage public sont vivement souhaités par les Ponténégrins. Les travaux vont se poursuivre jusqu'à l'entrée du port en passant par le rond-point Nelson Mandela, dit rond-point de la gare. Les travaux avancent bien et actuellement ils sont à cent cinquante mètres du rond-point Kassai.

Pour permettre à la route nationale n°5(RN) de contenir plus de véhicules sans qu'il y ait de l'embouteillage, la mairie a entrepris des travaux d'élargissement sur cette voie entre le relais de Siafoumou et le marché associé à l'assainissement du quartier Manguier. Les avenues Félix-Tchicaya, Moe-Pratt ainsi que la rue du Tibet et la rue Jean-Robert-Vacherot sur la RN4 sont élargies avec mise en œuvre des enrobés (béton bitumineux). Ces travaux sont réalisés par la société Socofran qui, comme l'année dernière, a réalisé les mêmes travaux sur les avenues Alphonse-Pemosso, Costade-Zacharie, Victor-Schoelcher et Louis-Portella.

Enfin, pour décongestionner la circulation au niveau du marché fond Tié-Tié, les travaux de réhabilitation d'une section de voie de l'avenue de la liberté ont été lancés. Il s'agit de traiter sur une longueur de 700 m sur toute sa largeur cette section de voie en terrassement : traitement des bourniers, reconstitution complète du corps de chaussées, couche de fondation et couche de base, mise en œuvre du pavé comme couche de roulement. Actuellement, les travaux sont avancés à 70% et exécutés par l'entreprise Servipro. Notons que la mairie de Pointe-Noire a toujours participé au maintien du cadre de vie agréable de la commune et ce projet d'envergure consiste à rendre la ville océane plus attrayante.

Hugues Prosper Mabonzo

FESTI'BRAZZA

La quatrième édition s'invite à Pointe-Noire

Du 26 au 28 juillet, la capitale économique du Congo va vibrer au rythme de la quatrième édition du Festi'Brazza.

Organisé par les équipes de l'association Kirikou Evénements (A.K.E) France et AKE Congo en collaboration avec l'association toulousaine,

Festi'Brazza est un festival de la mixité exporté de Toulouse. Événement unique en son genre, ce festival offre au public un éventail de la richesse des peuples et des cultures dans un esprit d'amitié, de convivialité et de partage.

Le concept de Festi'Brazza est né du Festi'Couleurs, festival de la mixité qui se déroule depuis 13 ans déjà en Occitanie/Pyrénées-Méditerranée. Festi'Brazza est une manifestation culturelle qui permet de collecter des dons (fournitures scolaires, matériel informatique, vêtements, médicaments, ...)

pour leurs différentes actions de solidarité internationale. L'association toulousaine et l'association Kirikou Evénements, co-responsable de l'organisation et du bon déroulement du Festi'Brazza soutiennent des actions de solidarité internationale. Ainsi, de jeunes Toulousains se rendent à Brazzaville dans le cadre du programme JSI. Ils travailleront sur l'organisation du festival et collaboreront avec des jeunes Congolais. Cette cocréation vise à valoriser les échanges culturels.

Au programme de ce festival : danse, théâtre, concert, défilés, animations, prévention, sensibilisation, jeux, tombola solidaire.

Le festival va s'ouvrir le 26 juillet par un débat.

Les opinions vont se croiser sur deux thématiques : « La dot est-elle un frein au mariage ? » et « L'Occident est-il (toujours) un eldorado pour la jeunesse africaine, L'Afrique, eldorado du 21^e siècle ? »

Bruno Okokana



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

INVITATION

Ferréol Gassackys vous convie à la présentation
dédicace de son livre : « *Les hasards du destin* »

Lieu : Librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville)

Date : samedi 27 juillet 2019

Heure : 10 h 00

Contact : +242 06 666 84 94



COUPE AFRICAINE DES CLUBS

AS Otoho et l'Etoile du Congo pas gâtées par le tirage au sort

L'AS Otoho et l'Etoile du Congo qui représenteront le Congo à la prochaines compétitions interclubs de la Confédération africaine de football (Caf) savent déjà à quoi s'en tenir. Les deux représentants congolais n'ont pas été gâtés par le tirage au sort.

Le champion du Congo entame sa campagne 2019-2020 en Ligue africaine des champions par les préliminaires. L'AS Otoho recevra, entre le 9 et le 11 août, la formation sud-africaine de Mamelodi Sundowns, avant d'aller négocier sa qualification en terre sud-africaine entre le 23, 24 et 25 août. C'est pour la troisième fois d'affilée que l'AS Otoho dispute la Ligue des champions. Lors de sa première expérience, elle a été humiliée par le Mouloudia d'Alger. La saison 2018, cette équipe n'a pas pu se qualifier à la phase de poules de cette compétition. Elle a, toutefois,

échoué à la porte des poules de la coupe de la Confédération. Les dirigeants de cette équipe veulent mettre tous les atouts de leur côté, afin

à cette même étape de la compétition. L'Etoile du Congo, l'autre représentant, cette fois à la coupe africaine de la Confé-

la CAN 2019. Les Stelliens qui recevront au retour ont l'habitude d'affronter les clubs de l'Afrique Nord. La dernière

ne sont pour l'instant pas privés des compétitions, puisqu'ils se sont qualifiés pour les demi-finales de la Coupe du Congo. Deux



L'AS Otoho

de permettre à leur club d'aller le plus loin possible dans cette compétition. Avant tout, il faudra écarter Mamelodi Sundowns qui connaît bien le football congolais pour avoir éliminé en 2016 l'AC Léopards

dération, ne connaît pas encore son adversaire au tour préliminaire. Ce qui est sûr, elle sera reçue à la même période par le représentant égyptien qui sera connu au terme du championnat qui a été interrompu à cause de



L'Etoile du Congo

fois qu'elle a disputé la coupe d'Afrique en 2017, elle a été éliminée en seizièmes de finale de l'ancienne formule de la compétition par la Jeunesse sportive de Kabylie d'Algérie. Les deux représentants

chocs qui les mettront aux prises respectivement à l'AC Léopards et Diabes noirs serviront d'un grand test avant de débiter la campagne africaine.

James Golden Eloué et Rude Ngoma

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Roumanie, 2^e journée, 1^{re} division

Hugo Konongo était titulaire à son poste de piston gauche lors du match nul concédé par Sepsi face au Steaua Bucarest (0-0). Une longue ouverture, à la 85^e, pour le Macédonien Simonovski, qui aurait pu bénéficier d'un penalty en sa faveur.

L'international congolais, arrivé le 11 juillet, a donc rapidement gagné sa place au sein de l'équipe roumaine. Après deux matchs, Sepsi compte deux points.

Matchs amicaux

Relégué en deuxième division en mai dernier, Girona poursuit sa préparation par une victoire face aux Anglais de Bournemouth (2-1). Sur le banc au coup d'envoi, Yhoan Andzouana est entré à la pause alors que les Catalans menaient 1-0. Prochains matchs contre Derby County puis Montpellier. La reprise aura lieu le 18 août contre Gijon. Remplaçant, Merveil Ndockyt est entré à la pause



Dylan Saint-Louis a brillé face au Panathinaikos (facebookKBVA)

lors du revers de Getafe face au FC Porto (1-2). Le Beerschot, qui évoluera probablement en 2^e division belge cette saison, a battu le Panathinaikos (2-1). Titulaire, Dylan Saint-Louis a rayonné avec un tir sur la transversale (31^e), puis l'ouverture du score à la 35^e: sur

la gauche, il sollicite le unedeux, perfore la défense et ajuste le gardien du gauche. C'est encore lui qui offre le but de la victoire à Placca (66^e). De bon augure à dix jours de la reprise du championnat face au Lokeren de Francis N'Ganga.

Camille Delourn

TRANSFERTS

Delvin Ndinga patient et serein sur son avenir

Alors que l'entraînement de l'équipe B de l'AJ Auxerre touchait à sa fin, vendredi 19 juillet au matin, Delvin Ndinga est resté pour assister à la séance effectuée par le Cercle de Bruges. Curiosité de footballeur et de Congolais oblige.



Jordi Mboula et Delvin Ndinga se sont rencontrés au centre d'entraînement de l'AJ Auxerre (ADIACCD)

Quant les Belges eurent terminé leur courte session matinale, c'est tout naturellement que la discussion s'est nouée entre l'ancien milieu de Sivasspor, Jordi Mboula et le journaliste qui écrit ces lignes. « *Jordi, voici Delvin Ndinga, un international congolais qui est passé par Monaco comme toi...* ». Il n'en faut pas plus pour que les deux joueurs parlent du Congo, forcément, et que le champion d'Afrique junior entame un travail de rabatteur : « *Il faut venir jouer pour les Diabes rouges, hein...* »

Si le jeune ailier a choisi de ne pas évoquer cette question dans son interview parue samedi, Ndinga ne souhaite pas non plus parler de sa situation vis-à-vis de la sélection. Rappelons qu'à l'issue de l'élimination des Diabes rouges au Zimbabwe, Ndinga, et Oniangué, avaient annoncé leur retraite internationale.

Le joueur, qui semble encore marqué par les nombreux aléas sportifs et extrasportifs qui perturbent l'ambiance de la sélection nationale, se concentre uniquement sur sa situation en club. En fin de contrat à Sivasspor, il a refusé d'y prolonger et est actuellement à Auxerre.

Après s'être entretenu individuellement avec un préparateur sportif, il a demandé à son ancien club, fréquenté dont il a porté les couleurs entre 2007 et 2012, de pouvoir s'entraîner avec l'équipe B. Affûté, il est ainsi prêt à rejoindre un club à n'importe quel moment. Serein, il se donne le temps de faire le bon choix. Ndinga a déjà expliqué dans la presse qu'il voulait concilier le projet sportif et sa famille, restée vivre dans l'Yonne. Et sans vouloir s'étendre, il nous a précisé que la situation pourrait se décanter rapidement. Affaire à suivre

C.D.